

Cotisation centrale FMH 2012 (catégories de cotisations)

Catégorie 1	
Médecins en pratique privée	805 CHF
Catégorie 2	
Médecins salariés dans une fonction dirigeante	805 CHF
Catégorie 3	
Médecins salariés, fonction non dirigeante	435 CHF
Catégorie 4	
Médecins en formation postgraduée FMH	360 CHF
Catégorie 5	
Domicile et activité professionnelle à l'étranger	240 CHF
Catégorie 6	
Temporairement sans activité de médecin	240 CHF
Catégorie 7	
Après cessation de toute activité professionnelle (âge de la retraite)	Pas de cotisation
Catégorie 8	
Membres honoraires	Pas de cotisation
Catégorie 9	
Après 40 ans d'affiliation en tant que membre ordinaire	Pas de cotisation
Catégorie 10	
Membres extraordinaires (étudiants)	Pas de cotisation